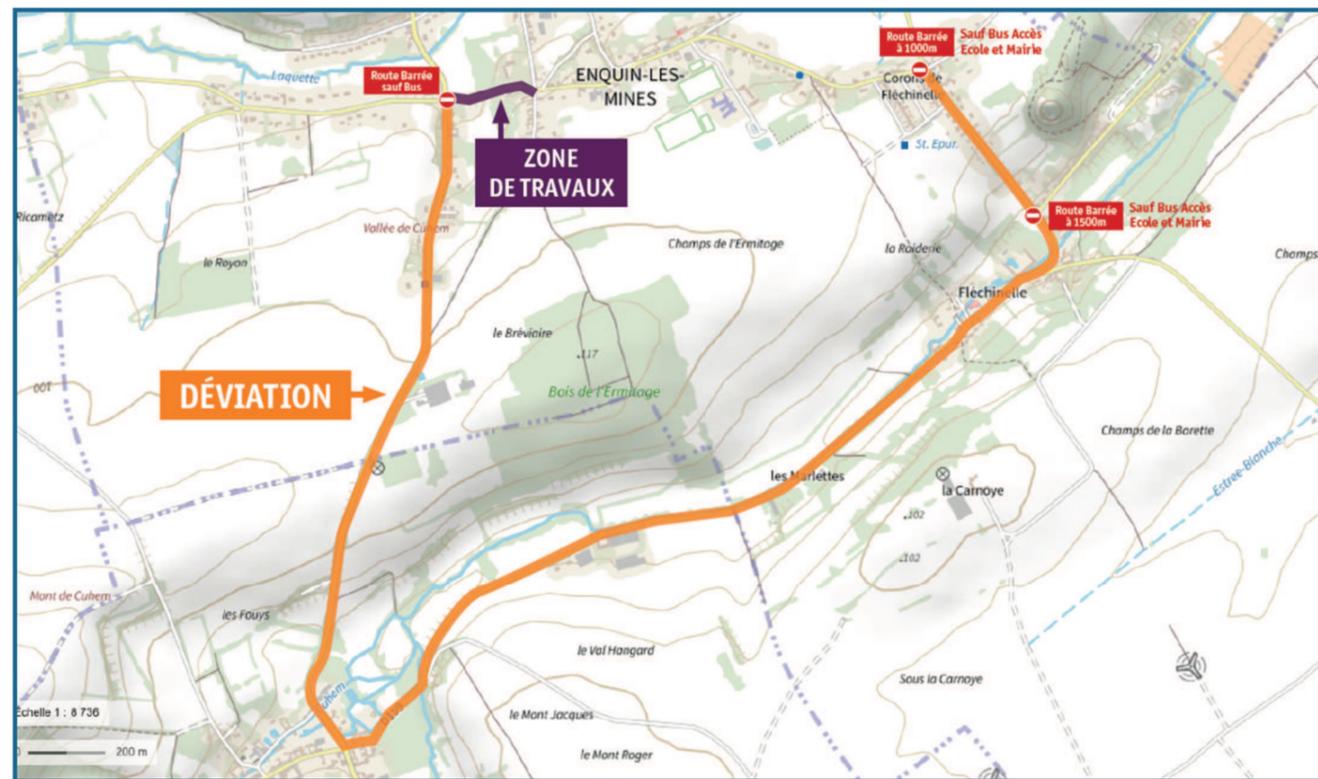


Informations

Travaux d'assainissement

Circulation



LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS EN ROUTE BARRÉE

Travaux de renforcement de talus

Suite à l'effondrement du talus rue de Saint Pol lors des inondations du mois de novembre, le Département du Pas de Calais fera réalisé des travaux de confortement, la route sera barrée du 11 au 15 mars 2024. La déviation se fera via la rue des Ecoles, rue du Château d'Eau, rue Ernest Hermand, rue des Templiers.

Elections



En vue des élections européennes, les électeurs peuvent s'inscrire :
 -en mairie jusqu'au **3 mai 2024 inclus**
 -en utilisant **le service en ligne** jusqu'au **1er mai à minuit**.

Inscriptions scolaires

Chers parents,

Si votre enfant est concerné par une nouvelle inscription, je vous demande de m'en informer par mail à l'adresse suivante : ce.0622961g@acv-lille.fr en précisant :

- Le nom, prénom et date de naissance de l'enfant
- Le nom, l'adresse postale, adresses mail et numéros de téléphone des parents

Suite à votre demande d'inscription, une fiche de renseignements vous sera transmise par mail ainsi qu'une liste de documents complémentaires à fournir.

Pour rappel, il est inutile de réinscrire un enfant déjà scolarisé à l'école du RPC.

L'instruction scolaire pour la rentrée 2024 est obligatoire pour les enfants nés en 2021.

Tous les enfants nés en 2022 et ayant atteint l'âge de 2 ans à la date de la rentrée scolaire sont susceptibles d'être inscrits, dans la limite des places disponibles (en fonction des effectifs et des possibilités d'accueil). Il s'agit dans ce cas d'une démarche de pré-inscription.

Les familles extérieures aux communes d'Enquin lez Guinegatte et d'Erny St Julien doivent, avant l'inscription, obtenir l'autorisation de M Le Président du RPI (Mairie d'Enquin [4 rue des Ecoles-mairie-enquin@orange.fr](mailto:4.rue.des.Ecoles-mairie-enquin@orange.fr))

Cordialement, **La directrice S.DUPONT**



Aide intempérie-secours Catastrophe naturelle CARSAT



La Caisse de retraite des Hauts de France a mis en place une aide à destination des personnes retraitées pour faire face à une difficulté subite, inhabituelle et imprévisible comme les inondations récentes. C'est ainsi que 1420 retraités des communes sinistrées, bénéficiant d'un plan d'aide ou d'un secours en 2023 ont bénéficié de façon automatique du versement d'une aide de 1000 €.

Au-delà de cette première aide, la CARSAT Hauts de France souhaite accompagner l'ensemble des retraités victimes d'un sinistre inondation dans les communes impactées, et leur proposer de demander l'aide « secours catastrophe naturelle ».

L'ensemble des informations et le dossier de demande d'aide sont disponibles en téléchargement sur le site www.carsat-hdf.fr.



LOCATION DE VÉLOS LONGUE DURÉE
 AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

Mouvélo est un service de location longue durée de vélos pour tous les résidents de la CAPSO.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et l'association Défi Mobilité vous proposent un service de location de vélos longue durée.

Comment ça marche ?

Pour les habitants du Pôle urbain
 - Retrait du vélo à Défi Mobilité

Pour les habitants à proximité des maisons de la CAPSO d'Aire-sur-la-Lys, Théroouanne, Fauquembergues et Eperlecques
 - Retrait du vélo dans la Maison de la CAPSO la plus proche du domicile.

Une question ?

Défi Mobilité
 La Lampisterie, Place du 8 mai (près de la gare)
 62 500 Saint-Omer
 03 21 12 32 81 | defi.mobilite@orange.fr

Tarifs

(- 50% pour les étudiants*)

	Vélo de ville	VTT	Vélo, Vélo pliant et VTT à assistance électrique	Tripporteur	Équipements (selon contrat)
Un Mois	10€	15€	30€	50€	5€
Un trimestre	30€	45€	90€	150€	15€
Un semestre	60€	90€	180€	300€	30€
Une année	120€	180€	360€	600€	60€

Réservé aux habitants de la CAPSO

- Si un deuxième contrat identique est établi au nom et prénom du même usager et pour le même type de vélo après la première location, la gamme tarifaire sera doublée.
 - Réservation du vélo possible 1 mois maximum avant la date de location.

*Applicables aux majeurs de moins de 26 ans, sous statuts d'étudiants et inscrits dans une formation post-bac

